



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

énergie éolienne

Question écrite n° 46492

Texte de la question

M. Yannick Favenec attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, sur la nécessité de mettre en oeuvre un véritable schéma de développement de l'éolien. En effet, la multiplication des projets sur les territoires soulève régulièrement des contestations de la part d'associations d'opposants à ces implantations. Or, devant l'enjeu du développement des énergies propres, il paraît nécessaire de mettre en oeuvre des mesures permettant que les implantations de « fermes » d'éoliennes s'inscrivent dans des schémas régionaux dont l'élaboration doit s'effectuer en concertation avec les représentants des différents acteurs. Il lui demande de préciser la position du Gouvernement à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Yannick Favenec](#)

Circonscription : Mayenne (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46492

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Écologie, énergie, développement durable et aménagement du territoire

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 avril 2009, page 3424

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)